

*Le gouvernement colombien
présente le projet de réforme des
retraites*



La Havane, 23 mars, (RHC)- Le gouvernement colombien a introduit ce mercredi au Congrès le projet de loi sur la réforme des retraites, qui a fait l'objet d'un accord lors d'une table de concertation nationale et qui vise à établir un système complet de protection sociale pour la vieillesse.

La ministre du Travail, Gloria Ines Ramirez, a rappelé que grâce à ce travail, si le Congrès l'approuve tel quel, ce projet élargira la couverture des pensions et bénéficiera à près de trois millions de personnes âgées qui n'ont actuellement aucune possibilité de recevoir une pension et qui se trouvent dans des

conditions d'extrême pauvreté et de vulnérabilité.

Elle a mis en avant le fait que cette réforme des pensions permet de passer d'un régime concurrent et parallèle à un régime unifié et garantit que davantage de Colombiens ont droit à une pension, contrairement à la situation actuelle, où seul un Colombien sur quatre obtient une pension.

Entre autres propositions, la réforme des retraites soumise au Congrès maintiendrait l'âge de la retraite à 57 ans pour les femmes et à 62 ans pour les hommes.

Source : TeleSur

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/317518-le-gouvernement-colombien-presente-le-projet-de-reforme-des-retraites>



Radio Habana Cuba